

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU CROISTY

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 – en exercice : 15 – ayant pris part à la délibération : 14

N°06/21.03.2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un mars, à neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de cette commune, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du quinze mars deux mil vingt-six, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Date de convocation : 17 mars 2026

Présents : René GRY, Gérard RIO, Isabelle PRIGENT, Didier LE GOUIC, Sophie LE CORRE, Françoise DESMOULIERES, Gaël GUEGUEN, Frédéric LACROIX, Anthony LE SAUTER, Olivier BARACH, Cindy SODINI, Danny VAN LABEKE-LE DILY, Cindy BILLE, Lolita EVRARD, Amélie DUPRE,

Madame Amélie DUPRE a été nommée secrétaire.

Départ de Frédéric LACROIX,

Objet de la délibération : Désignation des délégués du Conseil Municipal pour siéger au sein de la commission de révision de la liste électorale.

Le Conseil Municipal,

Appelé à nommer parmi ses membres des délégués pour siéger au sein de la commission de révision de la liste électorale, désigne :

Gérard RIO et Lolita EVRARD.

Cette commission, présidée par le Maire, comprend en outre le délégué du Préfet et le délégué du Président du Tribunal de Grande Instance.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture

Pour extrait conforme,

Le Maire,

